

Association faîtière nationale
pour les intérêts des cyclistes
Bollwerk 35 | Case postale 6711
CH-3001 Berne

Tél 031 318 54 11 | Fax 031 312 24 02
info@pro-velo.ch | www.pro-velo.ch
CP 34-2641-5

Communiqué de presse du 27 avril 2013

Les délégués de PRO VELO Suisse adoptent le principe d'une initiative

L'assemblée des délégués a donné aujourd'hui son feu vert au comité de PRO VELO Suisse afin qu'il poursuive les travaux relatifs à l'initiative vélo, qui devrait être lancée au printemps 2014.

Le but de l'initiative est d'inscrire la promotion du vélo dans la législation suisse, autant dans l'intérêt des cyclistes que de la société dans son ensemble, puisqu'il s'agit de favoriser l'utilisation intelligente de ressources limitées.

La Confédération doit disposer d'une base constitutionnelle, analogue à celle concernant les chemins et les sentiers pédestres, qui l'autorise à coordonner et à soutenir des mesures propres à encourager la conduite cycliste, en particulier pour l'aménagement des infrastructures cyclistes, mais aussi sous l'angle de l'aménagement du territoire et des mesures d'information et de communication.

La récolte de signatures devrait démarrer au printemps 2014. Les préparatifs nécessaires se dérouleront au cours des prochains mois, en collaboration avec les organisations partenaires qui se sont déclarées prêtes à aider au lancement de l'initiative.

Renseignements

Jean-François Steiert, conseiller national, président de PRO VELO Suisse,
Tél. 079 204 13 30

PRO VELO Suisse est l'association faîtière nationale de défense des intérêts des cyclistes en Suisse. Elle regroupe 40 associations régionales et plus de 32'000 membres individuels.